

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

EUGÈNE MINOT

Le commerce de la France en 1887

Journal de la société statistique de Paris, tome 29 (1888), p. 378-383

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1888__29__378_0

© Société de statistique de Paris, 1888, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LE COMMERCE DE LA FRANCE EN 1887.

La direction générale des douanes vient de publier le Tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères pendant l'année 1887. Nous allons extraire quelques chiffres de cet intéressant document.

Tout d'abord, nous rappellerons qu'à l'importation, le *commerce général* se compose de toutes les marchandises qui arrivent de l'étranger, de nos colonies et de la grande pêche, par terre ou par mer, tant pour la consommation que pour l'entrepôt, la réexportation ou les admissions temporaires. Le *commerce spécial*, à l'importation, comprend les marchandises qui sont laissées à la disposition des importateurs, c'est-à-dire la totalité des marchandises exemptes de droits, et, quand il s'agit de marchandises tarifées, les quantités qui ont été soumises aux droits.

À l'exportation, le *commerce général* se compose de toutes les marchandises françaises ou étrangères qui sortent de France. Le *commerce spécial* comprend la totalité des marchandises nationales exportées et les marchandises étrangères qui sont renvoyées à l'étranger après avoir été admises en franchise ou nationalisées par le paiement des droits d'entrée.

Les résultats du *commerce spécial* donnent donc une idée aussi approximative que possible de notre trafic national avec le dehors. Toutefois les résultats consignés sous le titre de *commerce spécial* sont, en réalité, supérieurs à ceux de notre commerce purement national, puisque de nombreuses marchandises venues de l'étranger en franchise figurent, par ce seul fait de leur exemption de droits, dans les transactions du *commerce spécial*, alors même que ces marchandises sont réexpédiées au delà de nos frontières.

Les valeurs des marchandises exemptes de droits importées en France en 1887 n'est pas totalisée dans le document dont nous nous occupons. Nous y voyons cependant que pour une certaine catégorie de produits les importations en franchise se sont élevées à une somme de près de deux milliards. Les importations totales étant d'environ quatre milliards, on en conclut que les marchandises entrées en franchise constituent la part la plus importante de ce total.

COMMERCE SPÉCIAL. — Voici, par ordre d'importance, les principaux pays de provenance et de destination au commerce spécial :

PAYS DE PROVENANCE.	VALEURS en 1887. — millions.	PAYS DE PROVENANCE.	VALEURS en 1887. — millions.
1. Angleterre	476	13. Autriche	99
2. Belgique	414	14. Turquie	97
3. Espagne	357	15. Brésil	69
4. États-Unis	325	16. Suède	50
5. Allemagne	322	17. Haïti	47
6. Italie	308	18. Japon	39
7. Indes anglaises	182	19. Portugal	38
8. République Argentine	182	20. Roumanie	36
9. Russie	179	21. Pays-Bas	35
10. Algérie	134	22. Égypte	28
11. Chine	118	23. Grèce	25
12. Suisse	105	Autres pays	361
		Total	4,026

PAYS DE DESTINATION.	VALEURS en 1887. — millions.	PAYS DE DESTINATION.	VALEURS en 1887. — millions.
1. Angleterre	820	15. } Régence de Tripoli . . }	22
2. Belgique	481	16. Portugal	22
3. Allemagne	316	17. Autriche	20
4. États-Unis	271	18. Égypte	20
5. Suisse	217	19. Uruguay	19
6. Italie	192	20. Russie	15
7. Algérie	153	21. Martinique	14
8. Espagne	149	22. Grèce	11
9. République Argentine .	144	23. Sénégal	9
10. Brésil	60	24. Suède	7
11. Turquie	47	25. Japon	7
12. Nouvelle-Grenade . . .	37	26. Chine	5
13. Pays-Bas	30	Autres pays	136
14. Mexique	23	Total	3,247

Il résulte des relevés ci-dessus, relativement à l'année 1886, une diminution, en 1887, de 182 millions pour les marchandises importées et de 2 millions pour les marchandises exportées. On voit quelle part considérable prend l'Angleterre dans nos exportations : plus du quart. L'Italie ne figure qu'au sixième rang, après la Belgique, l'Allemagne, les États-Unis et la Suisse. La part de l'Italie est de 6 p. 100 et celle de l'Algérie de 5 p. 100 dans nos exportations. La République Argentine vient ensuite avec une part de 4.5 p. 100.

Remarquons que la Suède qui figure dans nos importations pour 50 millions, n'arrive à l'exportation qu'au vingt-quatrième rang, avec sept millions de marchandises. D'autre part, la Grèce qui nous envoie pour 25 millions de ses produits n'en reçoit des nôtres que pour 7 millions. La Chine et le Japon, pays de provenance fort importants pour notre commerce, en raison de leur production séricicole, n'offrent, jusqu'à présent, à nos produits qu'un débouché presque insignifiant.

Le relevé suivant fait connaître quelle a été la part dans notre commerce, en 1886 et 1887 : 1° des objets d'alimentation ; 2° des matières nécessaires à l'industrie ; 3° des objets fabriqués (millions de francs).

	IMPORTATION.		EXPORTATION.	
	1886.	1887.	1886.	1887.
Objets d'alimentation	1,540.7	1,423.0	731.2	703.0
Matières nécessaires à l'industrie. . .	2,082.4	2,014.4	773.0	805.0
Objets fabriqués.	585.0	588.6	1,744.6	1,738.5
	4,208.1	4,026.0	3,248.8	3,246.5

Les vins et les céréales occupent le premier rang parmi les produits alimentaires importés. Voici quelle a été la valeur de ces produits importés, de 1882 à 1887 (millions de francs).

	VINS.	CÉRÉALES.
1882	325.3	599.1
1883	382.7	467.2
1884	353.8	372.7
1885	396.3	275.9
1886	530.0	307.6
1887	453.5	351.6
Total	2,441.6	2,374.1
Moyenne annuelle. . . .	406.9	395.7

Parmi les matières nécessaires à l'industrie, les matières textiles figurent pour près de 50 p. 100. En voici le relevé, quantités et valeurs, pour 1887.

	IMPORTATION.		EXPORTATION.	
	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
	tonnes.	mille francs.	tonnes.	mille francs.
Laine.	177,465	386,056	44,429	120,044
Soies.	12,004	274,733	5,267	141,356
Coton.	155,877	203,852	34,996	45,294
Lin.	60,018	69,436	12,567	15,165
Chanvre.	22,072		1,266	
Jute	48,630	19,252	499	237
Total.		903,329		322,063

Quant aux objets fabriqués, les fils et les tissus y entrent pour la plus grande part, à l'exportation, ainsi que le montrent les chiffres suivants :

	EXPORTATION.	
	1886.	1887.
	millions de francs.	
Tissus de laine	375.6	350.4
Tissus de soie	242.0	209.8
Tissus de coton.	107.2	117.8
Confections (lingerie et autres) . . .	78.5	90.2
Fils de laine	43.9	39.6
	847.2	807.8

On voit que, relativement à 1886, l'année 1887 n'a pas été favorable à l'exportation des tissus de laine et de soie. Ces deux articles réunis ont subi une baisse de 60 millions de francs. Par contre, les tissus de coton offrent une augmentation de 10,600,000 fr. et les confections, de 11,700,000 fr.

L'exportation des sucres raffinés a donné en 1887 des résultats supérieurs à ceux des deux années précédentes :

	EXPORTATION du sucre raffiné.
	millions de francs.
1885.	33.4
1886.	46.7
1887.	57.2

Quant à l'importation de la bière, elle a subi depuis quelques années une diminution constante.

	IMPORTATION de la bière.
	millions de francs.
1884.	19.1
1885.	18.3
1886.	16.1
1887.	13.0

En 1884, l'Allemagne nous avait envoyé 325,488 et l'Autriche 5,588 hectolitres de bière. En 1887, ces quantités sont réduites à 187,123 pour l'Allemagne et à 1,946 pour l'Autriche. Cette diminution paraît devoir être attribuée principalement aux efforts de notre fabrication nationale, en vue de suffire à notre propre consommation. D'autre part notre exportation de bière tend à se développer. En 1887, nous en avons expédié à l'étranger 31,798 hectolitres dont 5,228 en Angleterre et 847 en Allemagne.

Le document des douanes dont nous regrettons de ne pouvoir donner ici qu'une analyse succincte renferme des indications détaillées sur notre commerce extérieur, par nature de marchandises, par pays de provenance et de destination, par ports, par bureaux de douane. S'il s'agit de transports par mer, cette publication fournit des données complètes sur la navigation à voiles et à vapeur et sur l'emploi des divers pavillons. On ne peut que rendre hommage à la méthode et au soin apportés dans l'établissement de cette statistique de notre commerce. Depuis longtemps déjà le tableau annuel de ce mouvement publié par l'administration des douanes françaises a été signalé comme un modèle de clarté au sein des assemblées les plus compétentes en cette matière. Disons, en passant, qu'une commission composée en grande partie de notables commerçants et industriels donne chaque année son concours éclairé à l'administration des douanes pour la révision de la valeur des marchandises. Grâce à cette commission dont l'honorable M. Teisserenc de Bort est le président, il est permis d'établir aussi exactement que possible notre bilan commercial et de suivre, année par année, les fluctuations des prix des marchandises qui entrent en France ou qui en sortent, ou qui, même, ne font que transiter dans notre pays.

Sous le rapport de la valeur, les opérations de transit représentent 563 millions en 1887; elles sont en diminution sur 1886 de 22 millions. Les tissus de coton figurent au premier rang, avec un chiffre de 101 millions. Viennent ensuite les tissus de soie, avec 79 millions; l'orfèvrerie et la bijouterie, avec 44 millions; les tissus de laine, avec 39 millions; l'horlogerie, avec 32 millions; les fils, avec 12 millions; les fromages, avec 10 millions; le café, avec 9 millions; etc. Quant au poids, les marchandises étrangères expédiées en transit par la France, en 1887, présentaient un total de 3,325,183 quintaux métriques, c'est une augmentation de 1,120,085 quintaux métriques sur 1886.

PERCEPTIONS. — Les perceptions de toute nature opérées par le service des douanes se sont élevées à 376,564,549 fr.

Elles se décomposent ainsi qu'il suit:

		Millions de francs.
Droits	d'entrée.	334.5
	de statistique.	6.7
	de navigation.	8.2
Droits et produits accessoires		5.1
Taxe de consommation appliquée aux sels		22.0
Total		376.5

Il résulte de ces chiffres, comparativement au total des recettes de 1886, une augmentation de 11 millions de francs. En ce qui concerne spécialement les droits d'entrée, l'excédent est de 10 millions.

COMMERCE GÉNÉRAL. — Nous avons vu plus haut que les résultats de notre commerce spécial avaient été, en 1887, de 4,026 millions à l'importation et de 3,247 millions à l'exportation, soit un total de 7,273 millions. En regard de ces chiffres, nous allons donner les résultats du commerce général.

		Millions de francs.
Importations		4,943
Exportations		4,238
		9,181

C'est une diminution de 182 millions sur l'année précédente et une diminution de 595 millions (6 p. 100) sur la moyenne de la période quinquennale antérieure à 1887.

Importations et exportations réunies, voici la part du commerce par mer et du commerce par terre.

	Millions de francs.
Par mer	6,498
Par terre	2,983
Total.	9,481

Le commerce par mer se subdivise ainsi qu'il suit:

1° Navires français.	Millions de francs.
Navigation avec l'Algérie	293
— les autres colonies et possessions françaises.	154
— la grande pêche	34
— l'étranger.	2,356
	2,837
2° Navires étrangers	3,361
Total.	6,198

En ce qui concerne les poids, le commerce par terre et par mer est représenté comme il suit, pour l'année 1887 :

Par terre.	12,933,265 tonnes de 1,000 kilogr.
Par mer	16,423,071 —
Total.	29,356,336 —

Voici le résumé des poids et des valeurs, par principales douanes, importations et exportations réunies :

Rang d'importance (pour le poids).		Millions de tonnes.	Millions de francs.	Rang d'importance (pour la valeur).
1	Marseille	3,438	1,666	1
2	Jeumont	2,339	127	13
3	Bordeaux	2,000	771	3
4	Le Havre	1,960	1,646	2
5	Dunkerque	1,482	374	5
6	Rouen	1,097	206	8
7	Cette	909	246	7
8	Saint-Nazaire	757	125	14
9	Dieppe	582	158	11
10	Paris	431	709	4
11	Boulogne	365	344	6
12	Bayonne	337	29	21
13	Valenciennes-Blancmisseron . .	315	70	15
14	Calais	241	179	9
15	Avricourt	225	68	16
16	Pagny	224	37	20
17	Tourcoing	209	168	10
18	Belfort-Petit-Croix	204	144	12
19	Nantes	184	56	17
20	Nice	92	20	22
21	Roubaix	75	53	18
22	Lille	56	48	19
23	Ile-de-Corse	29	6	23
	Autres douanes	11,805	1,931	
		29,356	9,481	

On voit que la douane de Marseille figure au premier rang pour le poids et pour la valeur et que Paris, qui occupe le dixième rang pour le poids, est au quatrième rang pour la valeur. Bordeaux est au troisième rang pour le poids et pour la valeur. Jeumont, qui est au deuxième rang pour le poids, n'est qu'au treizième pour la valeur. Le Havre est au quatrième rang pour le poids et au deuxième pour la valeur. La nature des marchandises échangées, plus ou moins coûteuses et plus ou moins lourdes, explique suffisamment ce double classement des douanes, au point de vue du poids ou de la valeur.

Eugène MINOT.
